

**Commune d'AUBIGNAS**  
**Compte rendu du conseil municipal du 26 août 2019**

**Présents :**

Christian BOSQUET, Emilie BORDE, Anne CHAUMAZ, Frédéric CHALANCON, Jérôme DIMEGLIO, Dominique LAVANDIER, Nathalie RODRIGUES, Serge VILLARD.

**Absents excusés :** Jean-François GUILBERT qui a donné pouvoir à Christian BOSQUET  
Serge CAMPANA

**Absent :**

Sébastien BRUN

**Ordre du jour :**

- ✓ Délibération de soutien à la non fermeture de douze trésoreries en Ardèche
- ✓ Délibération de mise en place de l'outil Déclaloc
- ✓ Recrutement PEC en faveur d'une personne bénéficiaire du RSA socle
- ✓ Tarif gîte et logement communal
- ✓ Devis travaux voirie et bâtiments
- ✓ Divers :
- \* Rentrée scolaire
- \* Travaux en cours

Monsieur le maire introduit la séance par le compte rendu du dernier conseil qui est adopté à l'unanimité.

**1) Délibération de soutien à la non fermeture de douze trésoreries en Ardèche**

Monsieur le maire nous fait lecture du projet de délibération proposée conjointement par l'AMF (l'Association des Maires de France) et l'association des Maires Ruraux. Il s'agit de s'opposer à la fermeture de douze trésoreries en Ardèche dont la trésorerie de Villeneuve de Berg en 2019 et du Teil en 2022. Au final 3 trésoreries resteront en Ardèche : Aubenas, Privas et Annonay. Ces fermetures contribueront largement à l'abandon des services publics en zone rurale.

Après discussion **la délibération est adoptée à l'unanimité.**

**2) Délibération de mise en place de l'outil Déclaloc**

Cette nouvelle procédure informatique pour la déclaration des meublés de tourisme au niveau départemental avait été discutée lors du précédent conseil et a été entérinée par la préfecture. Il convient par cette délibération de valider l'arrêté de la préfecture.

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

**3) Recrutement PEC en faveur d'une personne bénéficiaire du RSA socle**

Suite à l'offre d'emploi diffusée début juillet 2019, la mairie n'a eu aucun candidat bénéficiaire du RSA socle en retour.

Compte tenu de cet état de fait et de conditions financières plus faibles que prévues, le conseil abandonne ce recrutement.

**4) Tarif gîte et logement communal**

**Gîtes**

Après discussion le conseil prend les décisions suivantes :

**Tarifs Gîtes de France :** les tarifs 2020 resteront inchangés.

**Tarif location à l'année :** 480€/mois charges de l'eau et d'assainissement comprises

La location à l'année amène au changement des radiateurs électriques

Monsieur le maire, remercie chaleureusement madame la conseillère pour le travail de gestion des gîtes pendant la période estivale

#### **5) Devis travaux voirie et bâtiments**

**Voirie** : l'entreprise a été choisie en fonction du devis proposé.

Les travaux vont débuter dès cette semaine.

**Travaux des remparts** : nettoyage réalisé par notre agent communal et son aide.

**Façade de la Placette** :

Un devis a été proposé par une entreprise locale pour un montant de 3530 € TTC.

Le conseil accepte ce devis.

**Travaux à l'école réalisés**

**Eclairage de la salle polyvalente** : fait

#### **6) Divers**

- Rentrée scolaire : l'effectif doit rester égal à celui de l'an dernier. A confirmer lors de la rentrée.
- Travaux au logement du stade pour la mise en place d'un chauffage au bois :  
Devis : pose d'une cheminée pour un montant de 2537 € TTC.  
Devis accepté.
- Centre aéré de Valvignères : une élue nous fait part de dysfonctionnements dans le courant de l'été.
- Cafés littéraires : Alors que les cafés littéraires ne devaient pas avoir lieu cette année à Aubignas, la date du 5 octobre est annoncée. A vérifier
- Travaux au croisement de la N102 : Le sous-préfet s'occupant du dossier ayant été muté, le RdV annoncé est reporté.

La séance est levée à 20h

Le secrétaire de séance